



**CCAS
RAPPORT D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES**

2020

INTRODUCTION

- **LE RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES (ROB) A ÉTÉ INTRODUIT EN 2016 EN REMPLACEMENT DU DÉBAT QUI EXISTAIT PRÉCÉDEMMENT.**
- **IL S'IMPOSE AUX COLLECTIVITÉS DE PLUS DE 10 000 HABITANTS Y COMPRIS LEURS CCAS.**
- **SON OBJECTIF EST D'EXPOSER LES CONTRAINTES QUI PÈSENT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC, LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES EN TERME DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT, MAIS AUSSI, SUR LE PERSONNEL, LES ENGAGEMENTS PLURIANNUELS...**
- **IL FAIT L'OBJET D'UN VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LES 2 MOIS QUI PRÉCÈDENT L'APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF.**

INTRODUCTION

LE CCAS COMPTE 4 BUDGETS QUI SONT TOUS IMPORTANTS EN CONSIDÉRATION DES ACTIVITÉS DE CET ÉTABLISSEMENT PUBLIC :

- LE BUDGET PRINCIPAL,**
- LE BUDGET RÉSIDENCE AUTONOMIE LES SOURCES,**
- LE BUDGET RÉSIDENCE AUTONOMIE LE VAL FLEURI,**
- LE BUDGET CHANTIER D'INSERTION.**

CONTRAIREMENT À L'HABITUDE, LES BUDGETS SERONT PRÉSENTÉS SANS REPRISE DU RÉSULTAT COMPTABLE 2019. CETTE REPRISE DONNERA LIEU À LA PRÉSENTATION DE BUDGETS SUPPLÉMENTAIRES AU PRINTEMPS PROCHAIN.

LES ORIENTATIONS 2020

LES CONTRAINTES

- **LE CCAS N'EST PAS SOUMIS AUX MÊMES CONTRAINTES QUE LA VILLE, CEPENDANT, IL DOIT CONCOURIR AUX EFFORTS DE LA COLLECTIVITÉ EN MAÎTRISANT AU MIEUX SES DÉPENSES.**
- **IL VA ÊTRE NÉCESSAIRE, DANS LE CADRE DE LA LOI AUTONOMIE, DE METTRE EN PLACE DE NOUVEAUX SERVICES AUX RÉSIDANTS (ASSISTANCE 24/24, LAVERIE, RESTAURATION...) AU SEIN DES 2 RÉSIDENCES AUTONOMIE.**
- **DES TRAVAUX IMPORTANTS SONT PRÉVUS DANS LES 2 RÉSIDENCES ET LES PROVISIONS POUR GROSSES RÉPARATIONS (PGR) SONT INSUFFISANTES POUR LES COUVRIR.**

LES ORIENTATIONS 2020

LES RESSOURCES

LES PRINCIPALES RESSOURCES DU CCAS SONT LES SUIVANTES :

- **LA SUBVENTION DE LA VILLE D'UN MONTANT DE 720 000 €, INCHANGÉE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES COMME S'Y EST ENGAGÉ LE CONSEIL MUNICIPAL. LES BUDGETS EN COURS D'ÉLABORATION SONT BÂTIS AVEC CETTE PARTICIPATION.**
- **UNE SUBVENTION DE 28 000 € DU DÉPARTEMENT POUR LA GESTION DU RSA (CONVENTIONNEMENT 2020/2021),**
- **LES MONTANTS DES REDEVANCES ET CHARGES VERSÉES PAR LES RÉSIDANTS DES RÉSIDENCES AUTONOMIE,**
- **LE FORFAIT AUTONOMIE VERSÉ PAR LE DÉPARTEMENT (ENVIRON 13 000 € POUR « LES SOURCES » ET 24 000 € POUR LE « VAL FLEURI »),**
- **L'AIDE DE L'ÉTAT D'UN MONTANT DE 160 000 € ENVIRON ET DU DÉPARTEMENT D'UN MONTANT DE 50 000 € ENVIRON POUR LE FONCTIONNEMENT DU CHANTIER D'INSERTION.**

LES ORIENTATIONS 2020

DETAIL DES RESSOURCES DU BUDGET PRINCIPAL

Intitulés	BP 2017	BP 2018	BP 2019	Projet BP 2020
Atténuations de charges	2 000,00	1 400,00	5 110,00	750,00
Produits des services	42 000,00	14 000,00	38 300,00	37 000,00
Dotations et participations	739 387,07	752 500,00	748 500,00	749 500,00
Autres produits de gestion courante	7 300,00	7 525,00	7 530,00	7 630,00
Produits exceptionnels	200,00	150,00	0,00	400,00
Résultat antérieur reporté	222 666,77	348 832,64	348 648,36	0,00
TOTAL	1 013 553,84	1 124 407,64	1 148 088,76	795 280,00

LES ORIENTATIONS 2020

LES DÉPENSES

LES PRINCIPALES DÉPENSES DU CCAS EN 2020 SONT CONSTITUÉES PAR :

- LA POLITIQUE SOCIALE DU CCAS : LES SECOURS ALIMENTAIRES, EN ESPÈCES, EXCEPTIONNELS, LES AVANCES REMBOURSABLES, LE NOËL DE LA SOLIDARITÉ, LES COLIS OU LES CHÈQUES CADEAUX AUX ANCIENS, LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS (AHAPS-COBASE, BANQUE ALIMENTAIRE, ADEF, BATEAU DE BROTONNE). CETTE POLITIQUE A COÛTÉ PLUS DE 205 000 € EN 2019 DONT 105 672 € DE SUBVENTIONS,
- LES CHARGES GÉNÉRALES QUI AVOISINERONT LES 249 450 €.
- LES CHARGES DE PERSONNEL QUI APPROCHERONT LES 302 860 €.
- LES SUBVENTIONS AUX BUDGETS ANNEXES DES RÉSIDENCES QUI PARTICIPERONT AU FINANCEMENT DES TRAVAUX QUE NOUS VERRONS PLUS LOIN.

LES ORIENTATIONS 2020

DETAIL DES DEPENSES DU BUDGET PRINCIPAL

Intitulés	BP 2017	BP 2018	BP 2019	Projet BP 2020
Charges à caractère général	500 030,84	584 685,76	304 884,28	249 450,00
Charges de personnel	295 796,00	261 414,00	296 927,00	302 860,00
Autres charges de gestion courante	214 352,00	221 238,00	224 308,00	218 698,00
Charges exceptionnelles	700,00	54 536,88	183 830,98	12 999,00
Total charges réelles	1 010 878,84	1 121 874,64	1 009 950,26	784 007,00
Opérations de transfert entre sections	2 675,00	2 533,00	138 138,20	11 273,00
TOTAL	1 013 553,84	1 124 407,64	1 148 088,46	795 280,00

LES ORIENTATIONS 2020

LES DEPENSES

LES RESIDENCES AUTONOMIE :

- LEURS BUDGETS SONT DE CONSTRUCTION IDENTIQUE EN FONCTIONNEMENT. LA MAJEURE PARTIE DES DÉPENSES RÉSIDE DANS LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT, 154 270 € POUR LES SOURCES ET 383 933 € POUR LE VAL FLEURI, RESPECTIVEMENT 87 611 € ET 106 903 € DE FRAIS DE PERSONNEL.
- LES SECTIONS D'INVESTISSEMENT AURONT POUR PRINCIPAL OBJECTIF LA MISE AU NORME DES ASCENSEURS A LA RÉSIDENCE LES SOURCES POUR UN COÛT GLOBAL ÉVALUÉ À 120 000 €, FINANÇÉ GRÂCE À UNE SUBVENTION DU BUDGET PRINCIPAL.

LES ORIENTATIONS 2020

LES DEPENSES

LE CHANTIER D'INSERTION :

- **CE BUDGET EST PRINCIPALEMENT CONSTITUÉ PAR LES CHARGES DE PERSONNEL LIÉES AUX AGENTS DU CHANTIER. ELLES AVOISINENT LES 291 089 € S'Y AJOUTENT QUELQUES DÉPENSES DE FOURNITURES AUTOUR DE 43 950 € A NOTER QUE DEPUIS 2017, LES AGENTS BÉNÉFICIENT DU MARCHÉ DE FOURNITURE ET ENTRETIEN DES VÊTEMENTS DE TRAVAIL PASSÉ PAR LA VILLE. CELA ENTRAÎNE UN SURCÔÛT.**
- **LES INVESTISSEMENTS LIÉS À CE BUDGET RÉSIDENT DANS L'ACQUISITION DE MATÉRIEL.**
- **LES PRINCIPALES RESSOURCES PROVIENNENT DE L'ÉTAT, DU DEPARTEMENT ET DU BUDGET PRINCIPAL.**

LES ORIENTATIONS 2020

LES RESSOURCES DU CHANTIER D'INSERTION

Intitulés	BP 2017	BP 2018	BP 2019	Projet de BP 2020
Atténuations de charges	1 000,00	2 000,00	1 500,00	500,00
Produits des services, ...	20 000,00	20 000,00	18 000,00	7 000,00
Dotations et participations	203 243,93	240 436,88	275 024,98	328 426,00
Résultat antérieur reporté	59 117,07	44 633,12	12 828,02	0,00
Total opérations réelles	283 361,00	307 070,00	307 373,00	335 936,00
Opérations de transfert entre sections		522,00	522,00	522,00
TOTAL	283 361,00	307 592,00	307 895,00	336 458,00

LES ORIENTATIONS 2020

LES DEPENSES DU CHANTIER D'INSERTION

Intitulés	BP 2017	BP 2018	BP 2019	Projet de BP 2020
Charges à caractère général	30 100,00	49 030,00	47 030,00	43 950,00
Charges de personnel	250 433,00	250 459,00	253 255,00	291 089,00
Autres charges de gestion courante	1 000,00	500,00	220,00	203,00
Charges exceptionnelles	500,00	3 914,00	3 700,00	200,00
Total dépenses réelles	282 033,00	303 903,00	304 205,00	335 442,00
Opérations de transfert entre sections	1 328,00	3 689,00	3 690,00	1 016,00
TOTAL	283 361,00	307 592,00	307 895,00	336 458,00

LES ORIENTATIONS 2020

LE PERSONNEL

L'ÉVOLUTION DU PERSONNEL DU CCAS (TOUS BUDGETS CONFONDUS) SE DÉCOMPOSE COMME SUIVANT :

Statut	2017	2018	2019	Prévisions 2020
Titulaires	10	8	8	8
CDI	0	1	1	1
Non titulaires	7	7	7	7
CDDI	12	12	12	14
TOTAL	29	28	28	30

RÉPARTI :

Catégories	2017	2018	2019	Prévisions 2020
A	1	1	1	4
B	5	4	4	1
C	13	11	11	11

LES ORIENTATIONS 2020

LE PERSONNEL

LES AGENTS DU CCAS SONT RÉPARTIS DANS LES FILIÈRES SUIVANTES :

- **FILIÈRE SOCIALE :** **4 AGENTS**
 - **FILIÈRE ADMINISTRATIVE :** **2 AGENTS**
 - **FILIÈRE TECHNIQUE :** **11 AGENTS**
-
- **LES 14 AGENTS DU CHANTIER D'INSERTION N'ENTRENT PAS DANS CES CLASSIFICATIONS QUI SONT DÉVOLUES À LA FONCTION PUBLIQUE.**
 - **EN 2020, IL EST PRÉVU D'EFFECTUER UN RECRUTEMENT POUR LE REMPLACEMENT DE L'ENCADRANT TECHNIQUE DU CHANTIER D'INSERTION.**

LES ORIENTATIONS 2020

BUDGETS CONSOLIDÉS : LE PERSONNEL, SON COUT

Extraits des BP 2017 à
2020

Libellés	2017	2018	2019	Projet 2020
Personnel extérieur	23 700,00	26 880,00	25 200,00	26 600,00
Taxes	9 582,00	9 590,00	9 505,00	9 607,00
Titulaires, rémunération principale	152 043,00	157 980,00	158 530,00	136 530,00
Titulaires, indemnités et primes	30 489,00	30 158,00	32 970,00	33 383,00
Non titulaires, rémunération principale	123 407,00	120 570,00	135 430,00	136 980,00
Non titulaires, indemnités et primes	31 852,00	39 270,00	41 979,00	49 103,00
Rémunération emplois d'insertion	166 944,00	166 630,00	171 590,00	203 290,00
Cotisations sur les salaires	164 432,00	173 909,00	172 934,00	165 882,00
Médecine du travail	2 817,00	2 964,00	2 874,00	2 666,00
Autres charges sociales			2 462,00	2 2629,00
TOTAL	705 266,00	727 951,00	764 378,00	788 463,00

LES ENGAGEMENTS PLURIANNUELS

LE CCAS EST ESSENTIELLEMENT LIÉ PAR 4 ENGAGEMENTS PLURIANNUELS :

- **CONVENTION DE GESTION DE LA RÉSIDENCE AUTONOMIE « LES SOURCES » JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 2022,**
- **CONVENTION DE GESTION DE LA RÉSIDENCE AUTONOMIE LE « VAL FLEURI » JUSQU'AU 28 FÉVRIER 2025,**
- **CONVENTION DE 3 ANS (2020/2022) AVEC L'ÉTAT ET LE DÉPARTEMENT POUR LE CHANTIER D'INSERTION,**
- **CONVENTION DE 2 ANS (2020/2021) AVEC LE DÉPARTEMENT POUR LA GESTION D'UN PORTEFEUILLE DE BÉNÉFICIAIRES DU RSA.**